



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 25 octobre 2016

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Emile PERRAUD - Michel BATTISTELLA et Bruno FORT, adjoints.

Christian COCHET - Christine COCHET - Christine LECHON - Céline MAFFRE - Frédérique MOISSET et Jean-Michel SALQUE et conseillers municipaux.

Absent : Patrick CHARNAY -

Absents excusés : Marie DICORATO (pouvoir à Didier BONNARD) - Francisco MARTINEZ (pouvoir à Bruno FORT) - André MASLANKIEWICZ (pouvoir à Michel BATTISTELLA) - Vanessa VEILLON.

Secrétaire de séance : Frédérique MOISSET

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

ORDRE DU JOUR :

Communication du Maire sur l'utilisation de crédits inscrits au BP 2016 en dépenses imprévues à la section d'investissement.

- Dénominations de voie et de place
- Organisation du service de cantine - Priorité d'accès au service
- Point sur périmètre CCBS
- Demande d'activation de la clause de renégociation des contrats de délégation des services de l'Eau et de l'Assainissement
- Révision des tarifs des surtaxes Eau et Assainissement
- Travaux préparatoires à la fusion des services administratifs et techniques des communes
- Point sur les projets en cours
- Point sur la mise en oeuvre de la charte Zéro Phyto

Madame Frédérique Moisset est nommée secrétaire de séance.

Pas d'observations sur le procès-verbal du 22 août 2016 : il est adopté à l'unanimité.

➤ Délibérations :

- **Dénomination de voies ou espaces public.**

Conformément à la volonté manifestée lors du legs de sa propriété par feu Monsieur Guy Mathern, sur proposition de Mr le Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide que l'espace qui sera dédié au futur city stade portera le nom du généreux donateur et s'appellera « Espace Guy Mathern ».

Par ailleurs, Monsieur Bonnard invite le conseil municipal à dénommer la place de la mairie, « place de l'ancienne gare » pour rappeler le passé historique du site.

Monsieur Perraud émet des réserves et propose « place de Bons ».

Après échanges, Monsieur le Maire fait procéder au vote.

La proposition « place de l'ancienne gare » est adoptée par 9 voix pour et 1 contre (Mr Emile Perraud).

Enfin, Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal pour attribuer un nom à la placette créée par la commune à Rothonod suite à la réalisation du lotissement.

A l'unanimité, l'assemblée adopte la dénomination « Espace Daniel Rops », écrivain qui a séjourné à Rothonod.

• **Organisation des services périscolaires**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que le nombre croissant des enfants qui déjeunent à la cantine atteint certains jours la limite autorisée.

La solution envisagée à court terme serait de permettre l'accès à ce service, en priorité aux enfants dont les parents qui, en raison de contraintes notamment professionnelles sont dans l'impossibilité de les récupérer à midi, sur le modèle de ce qui se pratique dans les services de garderie de la ville de Belley.

Monsieur Bonnard précise que cette proposition a été évoquée au dernier conseil d'école d'octobre et qu'elle n'a pas soulevé d'objection de la part des représentants des parents d'élèves. Ce que confirme Madame Céline Maffre.

Monsieur le Maire propose donc de préparer une note d'information à l'attention des parents d'élèves qui précisera les modalités de mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Informations diverses :**

- Extension du périmètre de la Communauté de Communes Bugey Sud :

Monsieur Bonnard explique avec regrets que le vote d'opposition à l'arrêté préfectoral auquel était invitée la commune pour exprimer son désaccord (délibération du 22 août) n'a pas été suivi, le Préfet ayant maintenu sa décision.

- Délégations des services publics de l'eau et de l'assainissement collectifs :

Monsieur Bonnard indique que dans le cadre des Délégations de Service Public (DSP) qui lui ont été confiées pour l'eau et l'assainissement collectif, la SOGEDO a décidé de demander l'activation de la clause de renégociation des contrats.

Monsieur le Maire propose de constituer une commission communale qui sera chargée d'étudier les propositions de renégociations.

La commission est formée de : Messieurs Bonnard, Battistella, Fort et Cochet.

- Surtaxes eau et assainissement :

Monsieur Bonnard rappelle qu'un diagnostic des réseaux est à réaliser avant le transfert des compétences à la Communauté de Communes Bugey Sud au 1^{er} janvier 2020.

Il précise que ces diagnostics peuvent faire l'objet d'une aide de l'agence de l'eau jusqu'à 80% à la condition que les surtaxes ne soient pas inférieures à 0.70€/m³ pour l'assainissement et à 0.90€/m³ pour l'eau.

Une augmentation semble donc inéluctable pour la commune.

Une réflexion sera menée pour en étudier les modalités et le calendrier.

- Fusion des communes au 1^{er} janvier 2017 :

Monsieur Bonnard rappelle la création de la nouvelle commune de CHAZEY-BONS actée par le Préfet.

Il indique qu'une réunion préparatoire à la fusion des services administratifs et techniques s'est tenue en mairie le vendredi 21 octobre entre les 2 maires et les 2 secrétaires de mairie.

Il précise qu'à compter du mois de janvier le service administratif de la mairie fonctionnera sur 5 jours ½. Les horaires de réception du public restent à définir.

Concernant le matériel que Pugieu partage actuellement avec Andert Condon et Rossillon, comme l'agent technique, la gestion sera un peu complexe mais pourra évoluer. Une revente est envisageable pour le 1/3 qui appartiendra à la nouvelle commune et l'année de transition 2017 permettra de trouver la solution optimale.

- Le projet de délibération relative à la prise en charge des frais de déplacement des élus qui ne perçoivent pas d'indemnité lorsqu'ils se rendent à des réunions pour représenter la commune (délégués au SIVOM, au SIEA etc ...) est reportée au début 2017 après la constitution du nouvel exécutif.

- Commission Communale aux Affaires Sociales :

- o Repas de Noël offert aux aînés de la commune (personnes de +70 ans).

Dimanche 11 décembre à midi. Il sera préparé par le restaurant « la suite » à Belley et servi à la salle des fêtes par les élus municipaux.

Les colis ne sont pas maintenus pour les personnes qui ne désirent pas participer au repas.

- Bulletin municipal :

- o Date limite de remise des articles à Christine Cochet le 03/12.

➤ Projets ou travaux en cours :

- Monsieur le Maire donne la parole à Mr BATTISTELLA qui indique que

- o La réfection du mur du cimetière est en cours,
- o Les travaux d'éclairage public à Cressieu route de Montchoisi vont débuter en novembre,
- o Les travaux de rénovation du réseau d'eau de Chazey ainsi que les travaux de sécurisation de la traversée du bourg de Bons sont toujours en cours d'étude avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain,

- Monsieur Bonnard indique qu'en raison de la création de la nouvelle commune tous les travaux d'investissement sont gelés d'ici la fin de l'année pour des raisons comptables. La réalisation du city stade, dont le projet sera présenté aux élus dans les semaines à venir et la rénovation de l'ancienne école maternelle sont reportées à 2017.

- Monsieur Perraud informe :

- o de l'achat d'un véhicule électrique pour les interventions de maintenance des agents techniques : démarche écologique et volonté affichée d'un plus grand respect de l'environnement. Il devrait être livré prochainement.
- o de la mise en place d'un plan de désherbage qui s'inscrit dans le prolongement de la signature de la charte zéro phyto.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance. Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 25 octobre 2016.

A Chazey-Bons, le 27 octobre 2016
Le Maire, Didier BONNARD

